

| ACTIVITÉ | JOUR | HORAIRE | CODE | NB SEM | TARIF + TX | DATE DE DÉBUT | NOTES |
|------------------------|--------------------|---------------|------|--------|------------|---------------|---|
| Médaille de Bronze | Samedi | 15h15 à 18h45 | 001 | 6 | 191,53 \$ | 16 sept | Évaluation des styles de nages au premier cours |
| Médaille de Bronze | Samedi | 15h15 à 18h45 | 002 | 6 | 191,53 \$ | 28 oct | Évaluation des styles de nages au premier cours. Le cours annulé du 11 novembre aurait été repris le 9 décembre s'il n'y avait pas eu de grève. L'examen aura lieu le samedi 16 décembre à 15h15. |
| Croix de Bronze | Dimanche | 15h00 à 18h30 | 001 | 6 | 191,53 \$ | 17 sept | Prérequis : Médaille de bronze |
| Croix de Bronze | Dimanche | 15h00 à 18h30 | 002 | 6 | 191,53 \$ | 29 oct | Prérequis : Médaille de bronze |
| Premiers Soins Général | Samedi dimanche | 8h30 à 17h00 | 001 | 1 | 129,09 \$ | 16 sept | Samedi 16 septembre et dimanche 17 septembre |
| Sauveteur National | Vendredi | 18h00 à 22h30 | 001 | 11 | 276,10 \$ | 22 sept | 18h00 à 20h00 en classe et de 20h00 à 22h30 à la piscine |
| Moniteur Aquaforme | | | 001 | | | | Horaires à venir |
| Moniteur en natation | | | | | | | Voir page suivante |



GRATUITÉ DES FORMATIONS POUR LES SAUVETEURS ET MONITEURS AQUATIQUES

Cette mesure découle du « Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027 » du Ministère de l'Éducation visant à offrir la gratuité des formations menant au brevet de moniteur et de sauveteurs aquatiques.

Les manuels sont également subventionnés, mais le matériel obligatoire pour les formations est au frais du participant (ex: sifflet, masque de poche, etc. Voir les détails dans la fiche de chaque formation ci-dessous).

*Les formations Étoile de bronze, Moniteur aquaforme et les requalifications ne sont pas admissibles aux subventions.

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

| ACTIVITÉ | JOUR | HORAIRE | CODE | NB SEM | TARIF + TX | DATE DE DÉBUT | NOTES |
|---|--------------------|-------------------------------|------|--------|------------------|---------------|---|
| Formation Combinée Moniteur en natation/Moniteur en sauvetage | Samedi et dimanche | Variable entre 12h00 et 19h15 | 001 | 8 | 305,45 \$ | 16 sept | <p>1^{er} cours samedi 16 sept 15h15 à 19h15 Tous les cours ont un volet classe et un volet piscine</p> <p>Samedis 16 septembre 15h15 à 19h15 23 septembre 12h00-17h15 7 octobre 12h00-17h15 21 octobre 12h00- 17h15 4 novembre 15h15-19h15 11 novembre 15h15-19h15 (optionnel)</p> <p>Dimanches 24 septembre 15h15-19h15 8 octobre 15h15-19h15 22 octobre 15h15-19h15 5 novembre 15h15-19h15</p> <p>L'horaire du volet stage sera déterminé avec les monitrices et les participants.</p> |

TREMPIN EMPLOI

Les participants âgés de 16 ans et détenant un brevet Sauveteur national qui souhaitent, au terme de leur formation de moniteur, occuper un emploi auront l'occasion de le faire. Tout au long de leur formation, ils auront également l'occasion d'effectuer des stages d'enseignement, tant dans des cours de natation que de sauvetage. Ils pourront même postuler pour effectuer des remplacements occasionnels rémunérés, afin de se perfectionner par la pratique et d'intégrer progressivement le marché du travail dans le domaine aquatique. Cette intégration sera encadrée et sur une base volontaire seulement.

STATIONNEMENT


Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.